

SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Québec, tenue le 1^{er} novembre 2010, à 17h00, à l'hôtel de ville de Québec, 2, rue des Jardins, Québec.

CV-2010-1035 **Avis de proposition déposé par madame la conseillère Anne Guérette, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 18 octobre 2010 - Construction d'un amphithéâtre multifonctionnel - DG2010-105 (Ra-1562)**

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller François Picard,

il est résolu de ne pas donner suite à l'avis de proposition déposé par madame la conseillère Anne Guérette, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 18 octobre 2010, portant sur la construction d'un amphithéâtre multifonctionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

(Signé) Jean-Marie Laliberté
 Président

(Signé) Sylvain Ouellet
 Greffier



SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Extrait du procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le 27 octobre 2010, à l'hôtel de ville de Québec, 2, rue des Jardins, Québec.

CE-2010-2017 Avis de proposition déposé par madame la conseillère Anne Guérette, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 18 octobre 2010 - Construction d'un amphithéâtre multifonctionnel - DG2010-105 (Ra-1562)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de ne pas donner suite à l'avis de proposition déposé par madame la conseillère Anne Guérette, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 18 octobre 2010 et portant sur la construction d'un amphithéâtre multifonctionnel.

(Signé) Régis Labeaume
Président

(Signé) Sylvain Ouellet
Greffier



sommaire décisionnel

IDENTIFICATION

Numéro : DG2010-105
Date : 28 Octobre 2010

Unité administrative responsable Direction générale

Instance décisionnelle Conseil de la ville

Date cible :

Projet

Objet

Avis de proposition déposé par madame Anne Guérette, conseillère municipale, lors de la séance du 18 octobre 2010, portant sur la construction d'un amphithéâtre multifonctionnel

Code(s) de classification

EXPOSÉ DE LA SITUATION

Los de la séance du 18 octobre 2010, madame Anne Guérette, conseillère municipale, a déposé un avis de proposition par lequel il est proposé que :

1. La Ville de Québec examine la possibilité d'intégrer, en tout ou en partie, le projet de théâtre Diamant de Robert Lepage dans la construction du nouvel amphithéâtre multifonctionnel afin de consolider sa vocation culturelle et de réduire ses coûts;
2. La Ville de Québec examine aussi la participation d'autres partenaires culturels majeurs, tels que l'Opéra de Québec et le Cirque du Soleil, pour diversifier la dimension culturelle de l'amphithéâtre multifonctionnel;
3. L'échéancier prévu par la Ville de Québec prévoit le temps nécessaire pour associer ces partenaires et surtout pour dessiner un projet qui réunit toutes les dimensions de la multifonctionnalité.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

ANALYSE ET SOLUTIONS ENVISAGÉES

La Ville de Québec a le projet de construire un amphithéâtre multifonctionnel qui servira à la fois à des fins sportives, culturelles, communautaires, de spectacles et d'événements de toute nature. En ce sens, la Ville considère déjà comme partenaires culturels majeurs l'Opéra de Québec, qui a d'ailleurs publiquement appuyé la construction d'un amphithéâtre multifonctionnel, ainsi que le Cirque du Soleil qui utilise partout dans le monde ce type d'équipement pour ses spectacles.

Quant à l'échéancier, la Ville a déjà prévu tout le temps nécessaire pour associer les partenaires et répondre à toutes les dimensions de la multifonctionnalité.

Par ailleurs, le projet de construction d'un théâtre est un projet de tout autre ordre et n'est pas envisageable à l'intérieur d'un amphithéâtre multifonctionnel.

RECOMMANDATION

De ne pas donner suite à l'avis de proposition déposé par la conseillère Anne Guérette lors de la séance du conseil de ville du 18 octobre 2010 portant sur la construction d'un amphithéâtre multifonctionnel.

IMPACT(S) FINANCIER(S)

ÉTAPES SUBSÉQUENTES

ANNEXES

Avis de proposition - Mme Anne Guérette - 18 octobre 2010 (électronique)

VALIDATION

Intervenant(s)

Intervention Signé le



sommaire décisionnel

IDENTIFICATION	Numéro : DG2010-105 Date : 28 Octobre 2010
Unité administrative responsable	Direction générale
Instance décisionnelle	Conseil de la ville Date cible :
Projet	
Objet	Avis de proposition déposé par madame Anne Guérette, conseillère municipale, lors de la séance du 18 octobre 2010, portant sur la construction d'un amphithéâtre multifonctionnel
Responsable du dossier (requérant)	Alain Marcoux Favorable 2010-10-29
Approbateur(s) - Service / Arrondissement	
Cosignataire(s)	
Direction générale	
Résolution(s)	Date: 2010-11-01 Date: 2010-10-27
CV-2010-1035	
CE-2010-2017	



CONSEIL DE VILLE

AVIS DE PROPOSITION

Séance du 18 octobre 2010

Proposé par : Madame Anne Guérette, conseillère municipale, district de Montcalm, arrondissement de La Cité – conseillère indépendante.

ATTENDU QUE dans le dossier de candidature de la Ville de Québec pour le Forum universel des cultures, le projet *Diamant* de Robert Lepage est pressenti comme un legs tangible de la Ville de Québec;

ATTENDU QU'À l'heure actuelle, aucune esquisse du projet n'a été rendue publique et que personne ne sait combien coûtera cet autre projet majeur pressenti par l'administration Labeaume;

ATTENDU QUE pour assurer aux citoyens de Québec que le projet d'amphithéâtre sera rentable à long terme, les acteurs dans le dossier s'entendent de plus en plus sur l'importance de la participation de partenaires multiples, tant publics que privés;

ATTENDU QUE pour assurer une rentabilité à long terme du nouvel amphithéâtre, on souligne de plus en plus l'importance de concevoir un projet véritablement multifonctionnel capable d'accueillir à la fois des événements sportifs et culturels;

ATTENDU QU'À ce moment-ci, le montage financier en lien avec la construction d'un nouvel amphithéâtre multifonctionnel est encore fragile et à parfaire.

IL EST PROPOSÉ QUE :

1. La Ville de Québec examine la possibilité d'intégrer, en tout ou en partie, le projet de théâtre *Diamant* de Robert Lepage dans la construction du nouvel amphithéâtre multifonctionnel afin de consolider sa vocation culturelle et de réduire ses coûts;
2. La Ville de Québec examine aussi la participation d'autres partenaires culturels majeurs, tels que l'Opéra de Québec et le Cirque du Soleil, pour diversifier la dimension culturelle de l'amphithéâtre multifonctionnel;
3. L'échéancier prévu par la Ville de Québec prévoit le temps nécessaire pour associer ces partenaires et surtout pour dessiner un projet qui réunit toutes les dimensions de la multifonctionnalité.

Anne Guérette, conseillère municipale
Indépendante
District Montcalm
Arrondissement de La Cité